

### Honoraires TTC au 01/01/2022

Nature des transactions	Taux de commission en % (1)
Appartements et Maisons	
- Transactions inférieures ou égales à 300.000 C TTC	7%
- Transactions supérieures à 300.001C TTC	6%
Terrains	6%
Fonds de commerce	10%

(1) Taux de commission appliqué sur le montant total TTC de la transaction.

La TVA applicable en vigueur au 1er janvier 2022 est de 20,00 %